

Sécurité alimentaire |

La COI porte la voix des États insulaires africains au Forum d'investissement Main dans la Main de la FAO

Rome (Italie), le 15 octobre 2026 – La Commission de l'océan Indien (COI) a présenté devant des investisseurs internationaux la deuxième phase des cas d'investissement des petits États insulaires en développement (PEID) africains, lors du Forum d'investissement de l'Initiative *Main dans la Main* de la FAO. Le Secrétaire général de la COI a également signé avec la FAO un protocole d'accord renouvelé qui encadrera leur coopération dans les années à venir.

Organisé du 13 au 16 octobre 2026 au siège de la FAO, dans le cadre du Forum mondial de l'alimentation, ce rendez-vous annuel réunit gouvernements, initiatives régionales et investisseurs autour de plans d'investissement agroalimentaires. La COI y a représenté les PEID africains.

Quatre priorités pour transformer les systèmes agroalimentaires insulaires

Les cas d'investissement présentés à Rome s'articulent autour de quatre axes, à savoir :

- La valorisation des filières prioritaires pour les PIED ;
- La transformation bleue ;
- Le développement du commerce et des échanges au niveau régional ;
- La mise à l'échelle de la science, de la technologie et de l'innovation au service des systèmes agricoles et alimentaires.

Pour Dr Ibrahim Norbert Richard, Secrétaire général de la COI : *« Les îles africaines disposent d'atouts agricoles et maritimes considérables. Elles ont besoin d'investissements à la hauteur de leurs ambitions, et la COI est prête à les structurer avec ses partenaires »*. Et pour ce qui est de notre région, *« l'initiative Main dans la Main apporte à notre programme régional de sécurité alimentaire et de nutrition (PRESAN) ce dont il a besoin pour changer d'échelle, à savoir une analyse géospatiale rigoureuse, des dossiers d'investissement structurés et un accès direct aux investisseurs. Le portefeuille régional que nous présentons associe production agricole, valorisation durable des ressources marines, innovation et échanges régionaux »*, a-t-il ajouté.

Un protocole d'accord COI-FAO assorti d'un plan d'actions

Le protocole d'accord signé à Rome prolonge une collaboration engagée depuis 2013 autour du PRESAN. Il fixe un cadre renouvelé de coopération entre les deux organisations pour les prochaines années et sera mis en œuvre à travers un plan d'actions. Ce plan prévoit des activités conjointes concrètes ainsi qu'une mobilisation commune de ressources dans le droit fil du Forum Main dans la Main. Deux rendez-vous sont ainsi annoncés : une conférence régionale de suivi du Forum, consacrée à la mobilisation du secteur privé et aux opportunités de financement en février 2027 et une conférence des États insulaires d'Afrique sur la sécurité alimentaire aux Seychelles en novembre 2027.

Un leadership de la COI réaffirmé

En marge du forum, la COI a rencontré le ministre seychellois en charge de l'agriculture et de la pêche, le haut représentant de la Guinée Bissau ainsi que la Directrice de la FAO chargée du partenariat avec les PEID. Les échanges ont dressé le bilan de la coopération depuis la mise en place du PRESAN et ouvert de nouvelles perspectives, notamment dans le cadre du protocole d'accord et de l'Initiative *Main dans la Main*. Ils ont aussi réaffirmé la place et le leadership de la COI auprès des PEID africains sur les secteurs d'intérêt commun que sont le climat, l'économie bleue, la pêche et la sécurité alimentaire.

Le PRESAN en bref

Adopté en 2016 par le Conseil des ministres de la COI, le PRESAN vise à accroître la production agricole régionale, à dynamiser le commerce entre les îles et à réduire la dépendance aux importations alimentaires. Bénéficiant de l'appui technique de la FAO et de l'appui financier du FIDA, le PRESAN a permis d'identifier les filières agricoles d'intérêt régional, d'établir des comités techniques sur les normes phytosanitaires et ainsi renforcer les capacités en la matière, ou encore de développer des plans d'investissement. Pour les États membres de la COI, le PRESAN, lancé dans une nouvelle phase 2025-2029, constitue le cadre privilégié de coopération pour la sécurité alimentaire régionale.